

Certificat

Ardoises en fibre-ciment Éléments de couverture

CEDRAL [KERGOAT – KERGOAT RELIEF – KERGOAT RONDE
RELIEF – ORLEANE – POMMAY – VERTIGO]

Le CSTB atteste que les produits ci-dessus sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB17 Ardoises en fibres - ciment en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société ETEX FRANCE EXTERIORS

2 rue Charles - Edouard Jeanneret - CS 90129 - 78306 POISSY Cedex France

Usine ETEX FRANCE EXTERIORS

3 rue Bahon Rault - CS 36805 - 35768 SAINT GREGOIRE - France

le droit d'usage de la marque QB Ardoises en fibre ciment pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus



Décision d'admission n° 2-1 du 17/10/2014

Décision de reconduction n° 2-10 du 14/04/2023

Cette décision annule et remplace la décision de reconduction n° 2-9 du 10/02/2022

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NE EN 492 en vigueur :

- Composition (NT)
- Caractéristiques géométriques
- Moment de flexion

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant :

Brice TUAYIZIDI-NASI

QB17@cstb.fr

Tél. : 01 64 68 82 74

Par délégation
du Président



Florian RASSE

Annexe du Certificat

Décision n° 2-10 du 14/04/2023

Option données environnementales déclarées

Caractéristiques contrôlées*	Valeur
Consommation annuelle d'eau par tonne de matières premières (m ³ /t)	≤ 0,90
Ratio annuel d'eau potable/besoin en eau du site (%)	41
Quantité de rejet d'eau dans le milieu naturel ou en station (m ³ /t)	≤ 0,75
Consommation annuelle énergétique totale de l'usine de production par tonne d'ardoises fibres-ciment fabriquée (Kwh/Tonne)	< 280
Quantité de déchets à sec de fibres-ciment revalorisée dans la production d'ardoises (%)	100
Quantité moyenne annuelle des matières premières de recyclage en remplacement de la cellulose (%)	≥ 10
Bilan carbone : émission de CO ² par kg d'ardoises produites (kg)	< 720

***Caractéristiques non-certifiées (valeurs données à titre indicatif)**